

**Object : Pétition pour des aménagements urbains temporaires entre la Gare des Eaux Vives et le Chemin Frank Thomas.**

Cher Monsieur, Chère Madame,

Nous soussignés avons souhaité conjointement faire part au Grand Conseil, au Conseil d'Etat du Canton de Genève, au Conseil Municipal et au Conseil Administratif de la ville de Genève de certaines réflexions en ce qui concerne l'aménagement urbain autour de la Gare des Eaux vives.

Nous sommes très concernés par les comportements excessifs des automobilistes quand certains ont la possibilité d'utiliser leur voiture sans contrainte. Il y a deux endroits en particulier que nous souhaitons porter à votre attention comme potentiellement dangereux et qui sont, la semaine, utilisé par les enfants pour se rendre aux nombreuses écoles environnantes, notamment les écoles du Pré Picot et des Allières, et le weekend au parc La Grange.

- 1- **L'avenue de la Gare des Eaux Vives entre la rue de Savoie et le Chemin Frank Thomas.** Cette zone est fréquemment utilisée par les automobilistes pour atteindre des vitesses très au delà des limites autorisés, en particulier les weekends et soirs de semaines. Nous souhaiterions que des ralentisseurs soient installés pour limiter les vitesses que peuvent atteindre les voitures dans cette zone et ainsi protéger les enfants d'un accident et réduire les nuisances sonores du aux fortes accélérations,
- 2- **Le passage piéton de la rue de Savoie, à l'angle de l'avenue de la Gare des Eaux vives.** Vous le savez certainement la rue de Savoie est un passage très fréquentés en semaine et les weekends. Le passage piéton est placé juste avant le stop et les automobilistes ne le voient pas ou l'ignorent. Je ne serais vous dire combien de fois nous y avons vu une voiture couper la priorité à un enfant. Nous sommes inquiets de la dangerosité de cette zone et souhaiterions que des aménagements soient installés pour forcer les voitures à ralentir à l'approche du passage piéton.

Nous espérons que des aménagements urbains temporaires puissent être aménagés dans l'attente des aménagements définitifs suite aux travaux du CEVA.

Nous vous prions de croire, cher Monsieur, Chère Madame, en l'expression de nos salutations les meilleures.

Conseil Municipal  
Commission des Pétitions  
Palais Eynard  
4 rue de la Croix Rouge  
1204 Genève

Ville de Genève Secrétariat du Conseil municipal
R 27 OCT. 2010
Attaches: per:
Copies:

Chers Membres de la Commission des Pétitions,

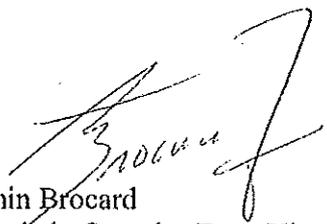
Veillez trouver ci-joint une pétition ayant pour objets des aménagements urbains temporaires entre la Gare des Eaux Vives et le Chemin Frank Thomas.

Vous trouverez sur la page suivante une description de notre requête. Il s'agit en résumé de faire ralentir les voitures entre le chemin Frank Thomas et la rue de Savoie sur l'avenue de la Gare des Eaux Vives et de rendre les passages piétons dans cette zone moins dangereux par la pose de ralentisseurs temporaires.

Nous avons, pour cette pétition, fait signer des habitants de l'avenue de la Gare des Eaux Vives, du chemin Frank Thomas et des rues adjacentes. Nous avons aussi fait signer les parents qui emmènent leurs enfants à l'école des Allières la semaine ou au Parc La Grange le weekend et pour finir des personnes qui ont leur activité dans ce quartier. En deux jours, 74 personnes ont acceptées de signer cette pétition.

Je me tiens à votre disposition.

Dans l'attente de votre réponse, Veuillez croire, en l'expression de mes salutations les meilleures



Antonin Brocard  
12 Av. de la Gare des Eaux Vives  
1207 Genève  
[avbrocard@bluewin.ch](mailto:avbrocard@bluewin.ch)  
076 320 5228